## BUREAU FÉDÉRAL DE LA



# PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

### EXPOSÉ D'INVENTION

Brevet Nº 24784

9 novembre 1901, 7<sup>1</sup>/<sub>4</sub> h. p.

Classe 64

Henri SANDOZ, à Tavannes (Jura bernois, Suisse).

Nouveau mécanisme de remontoir et de mise à l'heure.

Une forme d'exécution du mécanisme qui fait l'objet de cette demande est représentée, à titre d'exemple, au dessin ci-joint, en plan dans les fig. 1 et 2, la quart platine n'étant pas représentée dans la fig. 2 pour laisser voir le mécanisme; la fig. 3 est une élévation vue de dessus de la fig. 1.

Une potence P fixée sur la platine K porte tous les organes de commande du remontoir et de la mise à l'heure. Sur la tige de couronne A munie d'une gorge v est ajustée librement la roue de couronne n, tandis que le pignon Zpeut se déplacer, comme d'habitude, le long du carré de cette tige. Un levier à deux branches H pivote sur la goupille on cheville e, l'une de ces branches a est engagée dans la gorge v de la tige; l'autre branche, S, appuie contre un plan incliné s d'un levier-ressort Udont le bec C appuie contre la partie inférieure de la gorge g du pignon-coulant Z, tandis que l'extrémité c de la partie du levier-ressort, formant ressort, appuie contre un pied fixe i. Le levier-ressort peut pivoter sur une cheville u, entre la potence P et une plaque p maintenue par une vis  $G^1$  servant également et concurremment avec la vis G à fixer la potence sur la platine. Sous la tête de la vis G se trouve fixé un ressort r en forme de T dont la branche

 $r^1$  placée sous le bec de la branche a tend constamment à faire sortir cette branche hors de la gorge v de la tige A; une vis W taraudée dans la quart platine k (fig. 1 et 3) appuie généralement sur a afin de maintenir ladite branche dans la gorge v. En dévissant la vis W, la branche a, sous l'effort du ressort r, sort de la gorge v, permettant ainsi de retirer la tige de couronne sans autre démontage.

Sous le ressort r, serré par la même vis G et maintenu par une goupille o, se trouve un ressort R appuyant contre la partie supérieure de la gorge g du pignon coulant et destiné à assurer l'engrènement par breguet du pignon coulant avec la roue de couronne n. Le ressort du breguet R est donc complètement indépendant des organes de la mise à l'heure, ce qui procure une grande douceur dans le fonctionnement dudit breguet.

La partie supérieure de la tige de couronne maintenue dans la potence, au lieu d'être ajustée dans un trou cylindrique pratiquée dans cette potence comme cela est fait généralement, est simplement ajustée dans une entrée Y pratiquée d'outre en outre dans ladite potence; la tige de couronne est ainsi maintenue entre les quatre côtés formés par la platine K, les deux côtés de l'entrée Y et la branche a

du levier H; ce mode d'ajustement est plus économique que le trou cylindrique habituel en ce sens que l'entrée Y peut être facilement découpée au balancier ou à la presse en même temps que l'entrée servant au passage de la roue de couronne n et du pignon coulant.

Le fonctionnement de ce mécanisme se fait comme généralement, c'est-à-dire que la tige A étant poussée à fond dans le sens de la flèche F, position que représente le dessin, les organes sont disposés pour le remontage du barillet, la roue de couronne n engrenant avec le rochet de barillet E par l'intermédiaire des roues solidaires B et L. Pour actionner la mise à l'heure, on tire la tige A suivant la flèche f, ce qui a pour effet de faire descendre le pignon coulant par le levier H agissant sur le plan incliné s de U et de faire engrener ce pignon avec le renvoi de minuterie M.

L'encliquetage du rochet de barillet E est assuré par un simple ressort D (fig. 1 et 3) fixé sous la quart platine k par une vis y, et dont l'extrémité d recourbée à angle droit traverse une entrée m de la quart platine et pénètre dans la denture de E en s'appuyant solidement contre la paroi  $m^1$  de l'entrée m. Le cliquet et le ressort généralement employés sont donc ici remplacés par un unique ressort, ce qui offre l'avantage d'être tout à la fois plus économique, plus simple et plus solide.

On remarquera dans ce mécanisme qu'au-

cune vis ne sert de pivotement à des organes mobiles, les pivots de ces organes étant tous constitués par des goupilles ou chevilles facilitant la mise en place rapide des organes.

Les formes et dimensions des organes de ce mécanisme pourront différer.

#### En résumé,

Je revendique:

Un mécanisme de remontoir et de mise à l'heure, caractérisé:

par une potence portant tous les organes de commande du remontoir et de la mise à l'heure.

par la combinaison du levier H avec le ressort r, le levier-ressort U et le pignon-coulant Z,

par le ressort R n'agissant sur le pignoncoulant que pour assurér la fonction du breguet qui est indépendante des organes de commande de la mise à l'heure,

par une entrée pratiquée dans la potence pour recevoir la tige de couronne,

par le ressort *D* pour l'encliquetage du rochet de barillet, en combinaison avec l'entrée *m* d'une quart platine, les organes mobiles précités pivotant sur des chevilles ou goupilles à l'exclusion de toute vis.

### Henri SANDOZ.

Mandataire: A. MATHEY-DORET, Chaux-de-Fonds.



